

Centre de Stockage interinstitutionnel cantonal SIC à Domdidier

Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Abeztout Abderrahim
Email : Abderrahim.Abeztout@fr.ch
Institution : : ETAT de Fribourg
Département : : DAEC
Service : : Services des Bâtiments

Co-auteurs

Nom et prénom : Gerber Emanuel
Institution : : Etat de Fribourg
Département : : DICS
Service : : Musée d'histoire naturelle

Nom et prénom : Dücrey Jean-Marc
Institution : : Etat de Fribourg
Département : : DICS
Service : : Bibliothèque cantonale et universitaire

Informations sur le projet

Description : Acquisition du terrain pour la construction d'un nouveau bâtiment selon message SIC 2018.
Horizon temporel : 100 ans
Périmètre : cantonal
Effet levier : Moyen

Domaines concernés :

Economie	Environnement	Société
Légèrement	Légèrement	Moyennement

Commentaire général sur l'évaluation

Ce projet a été soumis à une évaluation avec l'outil Boussole21. D'un point de vue économique, le projet est avantageux car il réduit le nombre de location et constitue un investissement à long terme permettant à l'Etat d'économiser des frais de fonctionnement. Il est très avantageuse car le processus se fait en une seule étape qui couvre les besoins de toutes les institutions concernées par le SIC pour 30 années et prévoit une possibilité d'extension du bâtiment construit dans le futur. Ce projet répond efficacement au mandat légal de sauvegarde du patrimoine, tel qu'il est défini dans la Loi cantonale sur les institutions culturelles LICE et il fait suite au mandat d'étude du Grand Conseil qui souhaitait la mutualisation de la gestion de la sauvegarde du patrimoine. Par une gestion commune des infrastructures et de l'exploitation, le SIC améliore sensiblement la sécurité et la qualité de la sauvegarde du patrimoine et permet des économies d'échelle pour les frais d'entretien et d'exploitation.

Du point de vue environnemental, la construction du nouveau bâtiment est soumise au standard Minergie-P sans certification. Le concept des climats de conservation du patrimoine minimise la consommation d'énergie pour le chauffage et le refroidissement en garantissant de bonnes conditions de stockage. En plus,

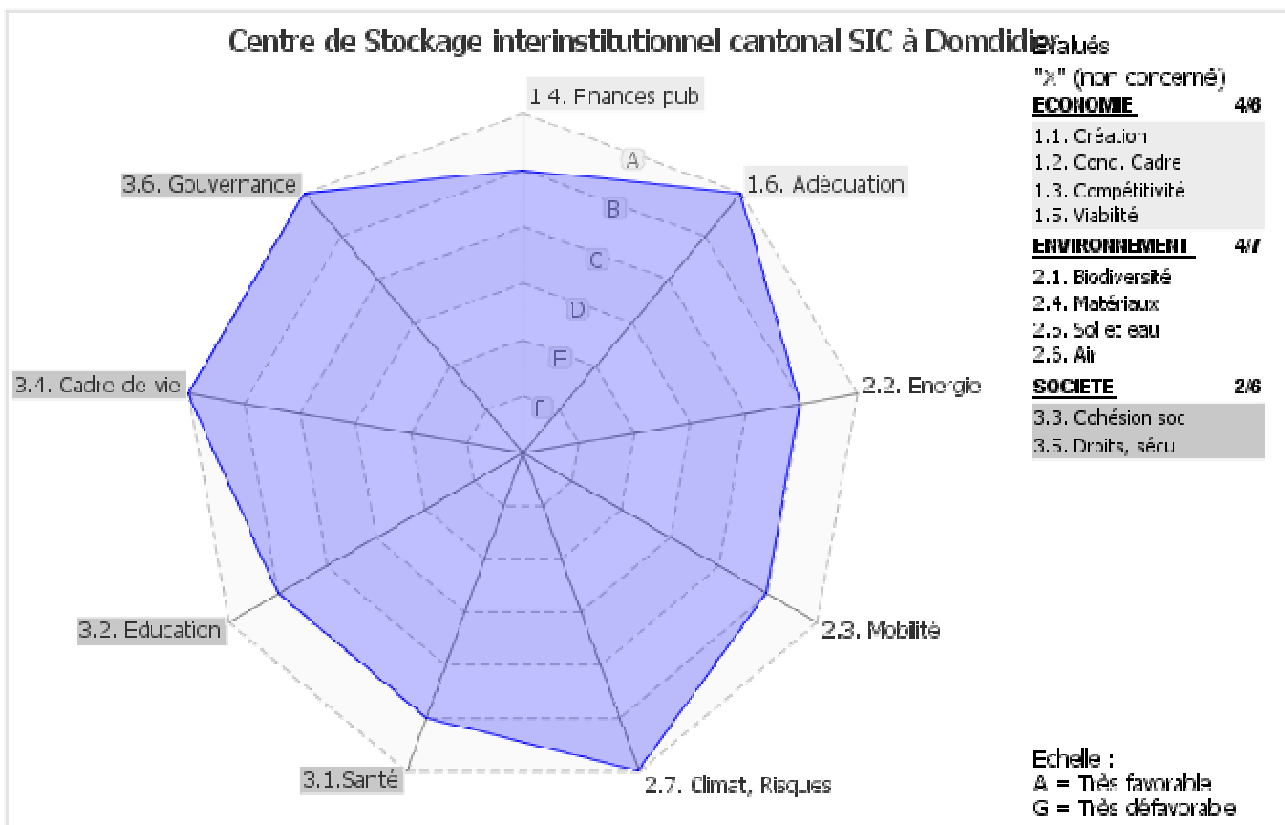
les matériaux utilisés pour la construction ne génèrent pas de déchets spéciaux dans un futur lointain. Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et éventuellement en façade.

Les locaux urbains actuellement affectés au stockage de plusieurs milliers de mètres carrés pourront être libérés et seront mieux valorisés pour des prestations au service du public. La centralisation délocalisée du stockage hors agglomération implique une augmentation des transports motorisés. Toutefois, la mutualisation de l'exploitation permettra d'économiser aussi dans le domaine des transports.

Du point de vue de la société, le SIC assure une meilleure sauvegarde et gestion du patrimoine cantonal. Il permet ainsi sa valorisation scientifique et muséale ainsi que sa sauvegarde pérenne pour le public. Les institutions culturelles ont participé au développement du cahier des charges du projet qui jouit d'une grande acceptation par les milieux professionnels et associatifs. Par ailleurs, il offre de meilleures conditions de travail et réduit les processus de manutention.

Deux propositions d'amélioration ont été relevées : d'une part, d'acheter des véhicules écologiques et, d'autre part, de favoriser la biodiversité dans la gestion des espaces verts existants.

Évaluation de chaque critère



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative
	2.7. Changement climatique et risques	

Economie

1.1. Création et distribution de richesses

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.2. Conditions cadre pour l'économie

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion /

Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.4. Finances publiques

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Bilan financier et endettement : moins de locations et un investissement à long terme permettent d'économiser des frais pour l'Etat.

Justification du besoin d'argent public : répond efficacement au mandat légal de sauvegarde du patrimoine, tel que défini dans la loi cantonale sur les institutions culturelles LICE.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.5. Faisabilité et viabilité du projet

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.6. Conformité et adéquation aux besoins

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Adéquation offre/demande : très avantageuse car le processus se fait en une seule étape qui couvre les besoins de toutes les institutions concernées par le SIC pour 30 années et prévoit une possibilité d'extension du bâtiment construit dans le futur.

Adéquation avec la stratégie : le projet répond au mandat d'étude du Grand Conseil visant à la mutualisation de la gestion de la sauvegarde du patrimoine. Il permet également des économies d'échelle pour les frais d'entretien et d'exploitation.

Exploitation optimale : la gestion mutualisée des infrastructures et de l'exploitation permet de réaliser un concept de haute qualité au niveau des différents aspects de la sauvegarde du patrimoine pour l'ensemble des institutions participantes.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Environnement

2.1. Diversité biologique et espace naturel

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.2. Energie

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Consommation d'énergie : la construction du nouveau bâtiment est soumise au standard Minergie-P sans certification. Le concept des climats de conservation du patrimoine minimise la consommation d'énergie pour le chauffage et le refroidissement en garantissant de bonnes conditions de stockage.

Les matériaux utilisés pour la construction ne génèrent pas de déchets spéciaux en cas de démolition du bâtiment dans un futur lointain plus de 100 ans.

Production d'énergie renouvelable : le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et éventuellement en façade.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.3. Mobilité et territoire

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Densification : les locaux urbains actuellement affectés au stockage plusieurs milliers de mètres carrés pourront être libérés et mieux valorisés pour des prestations au service du public. Le nouveau SIC sera déployé dans une zone d'activité industrielle dotée de tous les réseaux nécessaires eau, électricité, fibre optique, etc..

Transports publics : gare à proximité 10 min. à pied.

Intensité des transports motorisés : la centralisation délocalisée hors agglomération implique une augmentation des transports motorisés, mais permet également, grâce à la mutualisation de l'exploitation, d'économiser des transports.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration : Véhicules utilitaires : veiller à acheter des véhicules écologiques selon les directives du Conseil d'Etat.

2.4. Consommation de matériaux et recyclage

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.7. Changement climatique et risques

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Risques de catastrophes naturelles et d'incidents : le bâtiment du SIC est conçu pour minimiser au maximum les risques d'inondation et d'incendie et répond dans sa structure aux normes antisismiques en vigueur.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Société

3.1. Santé et prévention

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Santé : nette amélioration des conditions de travail et réduction du travail de manutention.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Culture : la meilleure sauvegarde du patrimoine permet sa valorisation : sciences, musée, etc. et sa sauvegarde pérenne pour le public.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.3. Cohésion sociale

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.4. Cadre de vie et espace public

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Protection du patrimoine : amélioration de la qualité et de l'efficacité de la gestion du patrimoine cantonal.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.5. Droits et sécurité

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.6. Gouvernance, vie politique et associative

A - Très favorable

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Acceptabilité du projet : grande acceptation par les milieux professionnels

Etat de Fribourg

et associatifs.

Gouvernance : les institutions culturelles ont participé au développement du cahier des charges du projet.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :